



Déclaration intersyndicale en ouverture des négociations protocolaires

Les organisations syndicales CFTD, CGT, FO, UNSA et SNCTA ont demandé le 24 novembre dernier aux services du Premier Ministre de classer la DGAC parmi les administrations prioritaires de l'État, afin d'obtenir une hausse des recrutements. L'objectif est de garantir les conditions de travail nécessaires aux personnels pour pouvoir fournir un service public efficace et préserver le haut niveau de sécurité du transport aérien déjà mis à mal.

A ce jour, le Premier ministre n'a apporté aucune réponse à cette revendication cruciale pour l'avenir de la DGAC. Cette absence de réponse n'est pas une preuve de considération pour le dialogue social. Pire, le projet de loi de finances 2016 prévoit de nouvelles baisses d'effectifs.

Les négociations pour le prochain protocole débutent, et nous demandons formellement que les niveaux de recrutements fassent partie intégrante de ces négociations. Les organisations syndicales représentatives de la DGAC n'accepteront pas que le niveau des recrutements pour les années à venir soit imposé sans la moindre négociation.

En l'absence de réponses satisfaisantes, elles mettront tout en œuvre pour faire aboutir leur revendication légitime de hausse des effectifs de la DGAC.

Paris, le 15 décembre 2015.